

Historique des veilleuses françaises

En 1812 l'emploi du gaz c'est substitué à celui de l'huile, dans l'éclairage des rues et des monuments. Pendant ce temps, l'électricité fait timidement son apparition mais elle est encore très coûteuse, l'huile reste alors l'éclairage principal chez les particulier.

Ce type d'éclairage, que l'on appelle veilleuse, a pour but d'amener la combustion de l'huile, qui monte par capillarité, dans une mèche de coton ciré.

Les plus anciennes veilleuses consistaient en une mèche fixée dans une feuille en carton, puis dans un morceau de liège, ou de bois léger, servant de flotteur. Ces mèches avaient l'inconvénient de colorer et d'épaissir l'huile, car les matières qui leurs servaient de flotteur entraient toujours plus ou moins en combustion.

Il était donc urgent de remédier à toutes ces défauts en inventant une veilleuse plus sûre et facile de fabrication, pour pouvoir passer à une fabrication à grande échelle.

Telle fut la tâche entreprise par M. Hippolyte Jeunet qui, en 1838, pris un brevet d'une durée de dix années, pour de nouveaux procédés de confection des veilleuses, ce qui amena une transformation complète dans cette industrie.

M. Jeunet inventa deux machines, l'une propre à fabriquer les veilleuses par l'emploi de l'argile, comme corps compressible, pour pouvoir être appliqué au système de fabrication et l'autre pour fabriquer les mèches et permettre de les placer mécaniquement dans le corps des veilleuses.

M. Jeunet s'était beaucoup préoccupé d'obtenir le meilleur flotteur approprié à sa veilleuse :

« c'est un morceau de liège percé au milieu d'un trou dans lequel passe la partie du corps de la veilleuse formant culot, mais, autour duquel s'appuie le collet de la veilleuse ; sa surface est garnie d'une feuille d'étain servant de réflecteur et la tige en fil de fer permettant de placer le flotteur garni de la veilleuse a, en outre, par la disposition donnée à l'extrémité inférieure recourbée, l'avantage d'empêcher que la mèche ne glisse et ne se détache du corps de la veilleuse ».

Le premier établissement où il installa ces machines était la gare d'Ivry et sa marque de fabrique est devenue célèbre sous le nom de veilleuses à la Gare.

En 1853, M. Jeunet transporta son usine rue de Vaugirard, à Paris, à proximité d'un gisement d'argile.

Hippolyte Jeunet meurt en 1871, à cette époque la production annuelle était de 639 Grosses Boîtes (soit environ 94.000 boîtes « Fabrique à la Gare »), il employait trois ou quatre ouvriers.

Son fils, Léon, digne successeur augmente la production à 18.300 Grosses Boîtes, c'est-à-dire qu'en 25 ans elle est devenue trente fois plus considérable et fait travailler cinquante ouvriers.

Depuis l'installation du premier site industriel les ouvriers ont été au cœur du progrès de la production.

La journée de travail était de onze heures, et plus d'une heure était accordée pour le déjeuner et une pause d'un quart d'heure était établie dans l'après-midi. Les heures supplémentaires étaient payées 45 centimes au lieu des 30 centimes habituels, et la nuit elles étaient payées 60 centimes.

De plus M. Jeunet faisait participer ses ouvriers aux bénéfices de la maison.

Enfin il pourvoyait aux soins médicaux dont peuvent avoir besoin les ouvriers ainsi que leur famille.

Très rapidement les veilleuses Jeunet sont vendues dans le monde entier, jusqu'en Chine et en Océanie.

Tel est cet important établissement qui a permis de satisfaire une clientèle avide de produits indispensables, de très bonne qualité et à un prix modique.

Aujourd'hui la société « les Veilleuses Françaises » a développé une gamme qui lui permet d'être présente dans tous les secteurs d'activité où la lumière est au centre des préoccupations.

Nous pouvons affirmer que « l'usine de la rue de Vaugirard » n'a pas atteint son dernier développement.

.